

QUESTION ÉCRITE E-3481/09
posée par Georgios Georgiou (IND/DEM)
à la Commission

Objet: Introduction par les autorités turques d'immigrés clandestins en Grèce

En septembre 2008, la presse grecque a publié des photos, prises par une caméra à vision nocturne, où l'on aperçoit des navires de garde-côtes turcs transportant des immigrés clandestins dans les eaux territoriales grecques. Ces photos ont été également publiées lors d'une présentation à ce sujet, organisée au Parlement européen les 8 et 9 septembre 2008, avec la participation d'élus des parlements nationaux.

Quelles actions la Commission a-t-elle entreprises afin qu'il soit immédiatement mis un terme à ces pratiques pirates des autorités turques? Des sanctions concernant le processus d'adhésion de la Turquie sont-elles prévues?